

COMPRENDRE MA FACTURE DE REDEVANCE INCITATIVE



REDEVANCE INCITATIVE pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte sélective et les déchèteries.

Coordonnées de la collectivité

Renseignements :
ANJOU BLEU COMMUNAUTE
Service gestion des déchets
Place du Port, BP 50148
49501 SEGRE EN ANJOU BLEU Cedex
Tél : 02.41.92.52.72 / Courriel : dechets@anjoubleucommunaute.fr

Coordonnées du centre de paiement

Paiement :
Trésorerie de Segré
22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
Tél : 02.41.94.61.20

Référence usager et numéro de la facture

Paiement par Internet :
Connectez vous sur www.payfip.gouv.fr
Identifiant structure publique : 074796
Référence facture : 2022-OM-00-XXXXXX

Mes références :
N° d'usager XX
N° de facture : XXXXXX

Nombre de passages en déchèterie en 2022 au 13/05/2022 : 1

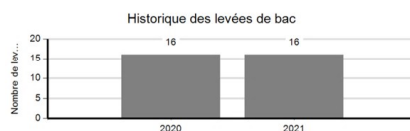
Segré, le 14 avril 2022

Date d'émission de la facture

Exp : Trésorerie de Segré - 22 Rue Charles de Gaulle,
49500 SEGRE

NOM PRÉNOM
ADRESSE
COMMUNE

Adresse de facturation



Informations relatives aux levées de bacs

Adresse du lieu production des déchets

Détail de votre facture

Désignation	Période de service	Quantité	Prix unitaire	Montant T.T.C
ADRESSE DE PRODUCTION DES DÉCHETS				
Part fixe (13 levées annuelles)-80L OM (n° puce : 1234ABCD)	du 01/01/2022 au 30/06/2022	6/12 mois	138,75 €	69,38€
Total période en cours				69,38€
Nombre de levées en surcote-80L OM (n° puce : 010BF1DE7D)	du 01/01/2021 au 31/12/2021	3	3,45 €	10,35€
La présente facture est payable sous 30 jours à compter de sa réception				79,73 €

Montant de la part fixe

Montant de la part variable

Montant total de la facture

Période de production

Nombre de mois comptabilisés

Nombre de levées de bacs en supplément au-delà du forfait

Modalités de règlement

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement :
- par internet en vous connectant sur le site www.payfip.gouv.fr
- par prélèvement automatique pour la prochaine facture en remplissant et en nous renvoyant le formulaire (accompagné d'un RIB) disponible sur demande par mail à l'adresse suivante dechets@anjoubleucommunaute.fr ou par téléphone 02.41.92.52.72
- par chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public, à renvoyer dans l'enveloppe ci-jointe accompagné du talon ci-dessous
- En espèces pour un montant inférieur à 300 € ou par carte bancaire muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès de l'organisme émetteur. Titre exécutoire en application de L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire par le président Monsieur GRIMAUD Gilles conformément aux dispositions des articles R.2342-11 et D2342-11 du CGCT.
VOIE DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (art. L. 1617-5 du CGCT), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement l'autorité judiciaire ou administrative compétente selon la nature de la créance. Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n°91-647 du 10 juillet 91, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.
DIFFICULTES DE PAIEMENT : adressez-vous muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du présent acte.

Numéro de la facture

Talon de paiement

à joindre à votre chèque



Numéro d'usager : XX
Référence facture : XXXXXX

NOM PRÉNOM
ADRESSE
COMMUNE

A04902
Anjou Bleu
Communauté



Adresse de facturation

Montant à payer

Montant en euros : 79,73 €

**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9**

Adresse d'envoi du règlement

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

065037700229

940033000160 75050000002022167440490264914806 7973

Talon de paiement, à joindre à votre chèque
si vous choisissez ce mode de paiement

Au dos de votre facture, retrouvez les informations utiles concernant la facturation :

- ⇒ Le nombre de levées de bac effectué l'année précédente
- ⇒ La composition de la facture pour l'année en cours
- ⇒ La grille tarifaire de l'année en cours

Historique de vos levées de bac

Détail des levées réalisées sur l'année précédente

Bac 80L - n° puce : 1234ABCD - Nombre de levées : 12

14/04/2021	28/04/2021	27/05/2021	09/06/2021	07/07/2021	21/07/2021	04/08/2021	01/09/2021
29/09/2021	27/10/2021	24/11/2021	22/12/2021				

Facturation 2022

En 2022, la PART FIXE 2022 vous sera facturée.

En fonction du nombre de levées (collecte en bac) ou de dépôts (collecte en badge) supplémentaires effectuées en 2021, il vous sera appliqué une surcote sur la 1ère facture de 2022.

Ainsi, 2 factures seront envoyées en 2022:

- 1^{ère} facture en mars/avril: la 1^{ère} moitié de la PART FIXE 2022 + surcote sur le nombre de levée ou dépôt effectué en 2021.
- 2^{nde} facture en septembre/octobre: la 2^{ème} moitié de la PART FIXE 2022.

Les levées ou dépôts supplémentaires effectués en 2022 seront appliqués sur la 1^{ère} facture de 2023.

Grilles Tarifaires 2022 - PARTICULIER

→ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE À PORTE
(Collecte en bac – passage du camion de collecte une semaine sur deux)

Taille du bac	PART FIXE 13 levées incluses	PART VARIABLE Surcote par levée supplémentaire (de 14 à 26 levées)
80 L	138,75 €	4,00 €
140 L	168,24 €	7,00 €
240 L	199,17 €	10,00 €
360 L	293,76 €	18,00 €
660 L	462,69 €	33,00 €
770 L	524,63 €	38,00 €



→ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN APPORT VOLONTAIRE (badge)

PART FIXE 40 dépôts inclus	PART VARIABLE (dépôts supplémentaires)
121,11 €	3,03 € par dépôt

